

APRÈS ART. 23

N° 1454

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1454

présenté par

Mme Le Nabour, M. Fait, Mme Liso, Mme Klinkert, Mme Dubré-Chirat, M. Rousset, M. Le Gac,
M. Belhaddad, M. Marion, M. Frébault, Mme Spillebout et Mme Errante

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.